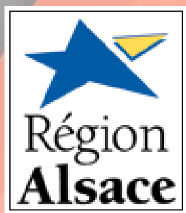
Région
alsace

68 MAGAZINE D'INFORMATION SUR L'ACTION DU
CONSEIL RÉGIONAL D'ALSACE | WWW.REGION-ALSACE.EU

LES JEUNES TALENTS, QUELLE ÉNERGIE !

VOSGES AU SOMMET | **BUDGET** 774 MILLIONS | **REGIOLIS** SUR LES RAILS



AU CŒUR DU PATRIMOINE

En ligne depuis dix ans, le site Internet www.musees-alsace.org vient d'être totalement refondu. Ce portail présente près de 130 musées et sites remarquables de notre région (en photo : musée EDF Électropolis à Mulhouse). Une invitation à voyager au cœur de notre patrimoine et de collections riches et variées, souvent inédites et de renommée internationale. Le site est aussi un formidable outil d'information sur les expositions temporaires et les acquisitions des différents musées.



© photo Musée EDF Electropolis/ Atoll

DANS LE TOP 12

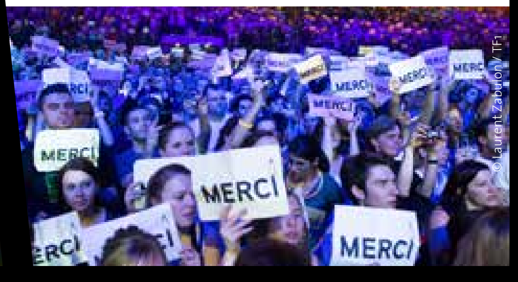
Le Cercle d'échecs de Bischwiller est au firmament. Le club figure parmi l'élite nationale - 12 clubs au niveau le plus élevé – et compte de multiples talents dans les différentes catégories. Au total, 197 licenciés, dont plus de 75 % ont moins de 18 ans.



© Document remis

13 MILLIONS

PLUS DE 13 MILLIONS DE TÉLÉSPECTATEURS DÉCOUVRIRONT SUR TF1 EN MARS PROCHAIN LE SPECTACLE DES ENFOIRÉS ENREGISTRÉ AU ZÉNITH DE STRASBOURG AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION ALSACE.



© Laurent Zabulon/ TF1

A LA FAVEUR DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS, LES GARES DE WISSEMBOURG ET DE SCHIRMECK SONT ACCESSIBLES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE. UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LE SCHÉMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS RÉGIONAUX QUI PRÉVOIT DE RENDRE PRIORITAIREMENT ACCESSIBLES 19 GARES, 19 HALTES ET DEUX LIGNES ROUTIÈRES.

© Stadler/Région Alsace

4L TROPHY : QUELLE AVENTURE !

Top départ pour Mathieu Amrhein (à gauche sur la photo) qui participe au 4L Trophy. Passionné de voitures anciennes, ce lycéen de Walbourg – qui est aussi membre du Parlement alsacien des Jeunes - va relier Poitiers à Marrakech (du 12 au 22 février). Un périple de 6 000 kilomètres dans lequel est aussi engagé Victor Simon, médaille d'or aux 42ème Olympiades des Métiers.



© Stadler/Région Alsace

PLUS PROCHE DE VOUS

L'agence territoriale Sud-Alsace et ses 47 agents sont aujourd'hui installés dans l'ancien centre de tri postal de Mulhouse. Une illustration de la volonté de proximité de la Région Alsace. Une initiative aussi en faveur du développement du Sud-Alsace.



© Stadler/Région Alsace

ALSACE 2030, PARLONS-EN ENSEMBLE

Participez à la démarche Alsace 2030 en ligne grâce au blog **alsace2030.eu.** Cet outil interactif permet à chacun d'être associé aux débats et de partager ses suggestions pour l'avenir de l'Alsace. Autant d'avis et de remarques qui viendront directement enrichir les ateliers de réflexion des acteurs de la démarche.



EN COUVERTURE

De l'innovation à la création d'entreprise : les lauréats des Trophées « Alsace, Terre de Jeunes Talents » témoignent de l'inventivité des jeunes alsaciens.





Mode d'emploi p16



1, Place Adrien-Zeller - 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67 - Fax 03 88 15 68 15
www.region-alsace.eu
Directeur de la publication : Philippe Richert
Directeur de la rédaction : François Bouchard
Rédacteur en chef : François de Hédouville
Rédaction et graphisme : CITEASEN
Impression : WePrint - imprimé sur papier 100 % recyclé sans chlore
Diffusion : 733 000 exemplaires
Dépôt légal : 1er trimestre 2014 - ISSN 1142-9259



© Stadler/Région Alsace

ÉDITO

TOUJOURS PLUS D'AUDACE POUR L'ALSACE !

Donner à l'Alsace les grandes infrastructures qui lui manquent pour assurer dans les prochaines décennies son développement économique et se projeter dans l'avenir, c'est ce que nous faisons aujourd'hui. Nous sommes totalement mobilisés pour l'avenir de notre région.
Avec les autres collectivités territoriales, le Conseil régional vient de remporter une véritable victoire. Nous sommes la première région française à avoir bouclé avec l'Etat le volet «mobilités» du prochain Contrat de Plan État/Région : pour les sept ans qui viennent, ce sont 1,3 milliard d'euros qui seront investis en Alsace pour les transports.
À cela, il faudrait ajouter les 800 millions d'euros nécessaires à la réalisation de la deuxième tranche de la LGV Rhin-Rhône.
Au final, ce sont plus de deux milliards d'euros qui seront consacrés, d'ici 2020, à faire de l'Alsace une région mieux desservie par la route, le rail et le fleuve.

DES DOSSIERS VITAUX POUR NOTRE RÉGION

Nous ne lâchons rien ! Nous nous battons pour l'Alsace, son développement et son avenir.
Nous sommes parvenus à convaincre le gouvernement de réaliser le grand contournement ouest de Strasbourg et la réalisation du nœud ferroviaire de Mulhouse, des dossiers vitaux pour nos deux métropoles.
Nous sommes allés à Tallinn convaincre la Commission européenne de l'impérieuse nécessité d'achever la LGV Rhin-Rhône. Nous aboutirons.
J'en suis convaincu. Parce que nous avons, plus que jamais, pour l'Alsace de la volonté, du courage et de l'audace.

PHILIPPE RICHERT
PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'ALSACE
ANCIEN MINISTRE

82

AU FINAL, 6 LAURÉATS ONT ÉTÉ RÉCOMPENSÉS PARMI 82 DOSSIERS PRÉSENTÉS.

3 500

UN PRIX DE 3 500 EUROS EST REMIS À CHACUN DES 6 JEUNES TALENTS.

CRÉATIVITÉ

LES TALENTS SONT AU RENDEZ-VOUS



PLUS D'INFOS SUR
jral.eu/2072

DE L'INNOVATION À LA CRÉATION D'ENTREPRISE EN PASSANT PAR LE PROJET CULTUREL : LES LAURÉATS DES TROPHÉES « ALSACE, TERRE DE JEUNES TALENTS » TÉMOIGNENT DE L'INVENTIVITÉ DES JEUNES ALSACIENS.

JEUNESSE

Depuis 2010, la Région soutient les jeunes Alsaciens à travers le projet « Priorité Jeunesse Alsace ». Ce projet régional compte une vingtaine de dispositifs et d'actions autour de l'orientation, l'inclusion sociale et professionnelle ainsi que la valorisation de l'engagement citoyen. La démarche « Alsace, Terre de Jeunes Talents », destinée à valoriser la jeunesse alsacienne, en est l'illustration. Bénéficiant d'un budget de 30000 euros, elle permet de mettre à l'honneur les parcours ou réalisations remarquables de jeunes âgés de 15 à 30 ans, qui contribuent à la créativité et l'innovation de l'Alsace. La démarche se veut ouverte et collective car les jeunes qui participent au concours ont été inscrits par des acteurs du territoire (élus locaux, proviseurs, enseignants, chefs d'entreprise, associations, acteurs culturels, sportifs, partenaires de la marque Alsace...).

LE VOTE DU PUBLIC

«Alsace, Terre de Jeunes Talents» récompense toutes les formes de réussite (innovation et création d'entreprise, projet culturel, parcours sportif, création musicale, engagement humanitaire...). En 2013, parmi 82 dossiers, le jury a sélectionné six lauréats dont un trophée coup de cœur. Le public, qui était également appelé à désigner un lauréat, a largement participé avec plus de 1 000 votes recueillis sur le site internet de la Région.

Contact Région

Agence Régionale pour la Jeunesse
Direction des Lycées
Tél. 03 88 15 67 06 - www.priorite-jeunesse.eu

ET LES LAURÉATS SONT...

- Alix Videlier (26 ans), designer indépendant de meubles alsaciens contemporains
- Aurore Kurtz (18 ans), sauveteuse sportive de haut niveau et secouriste bénévole
- Hervé Kirch (20 ans), champion du monde de Savate Boxe Française
- Leïla Tnitan (16 ans), écrivaine et réalisatrice
- Nicolas Wojcik (23 ans), étudiant concepteur d'un abri modulable pour les sans-abris
- Antoine-Xavier Gangloff (25 ans), créateur de « l'Orienta-Truch », un forum d'information sur les métiers destinés aux jeunes



À L'IMAGE DES SIX LAURÉATS, LE CONCOURS « ALSACE TERRE DE JEUNES TALENTS » SOULIGNE LE DYNAMISME DE NOTRE RÉGION

© Stadler/Région Alsace

UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE



© Stadler/Région Alsace

→ Les Trophées « Alsace, Terre de Jeunes Talents » s'adressent aux 15 - 30 ans aux parcours, ou projets remarquables, dans tous les domaines : La démarche, initiée par Lilla Mérabet dans le cadre de la politique jeunesse, se veut ouverte et collective : les participants ont été inscrits par des acteurs du territoire (élus locaux, entrepreneurs, proviseurs, professeurs des universités, acteurs culturels, sportifs, partenaires de la marque Alsace...). La remise des prix s'est déroulée le 6 janvier 2014, au Parc des Expositions de Mulhouse, lors de la cérémonie des vœux de la Région Alsace. Devant le succès de sa première édition, les trophées « Alsace, Terre de Jeunes Talents » seront reconduits cette année.

COUP DE CŒUR DU JURY

LEÏLA TNITAN **CRÉE SON CINÉMA**

On peut avoir 16 ans et disposer déjà d'une grande maturité et force d'esprit. Leïla Tnitan en est la preuve. Cette jeune lycéenne de Schiltigheim, passionnée par l'écriture et le cinéma, écrit des scénarios et réalise des films depuis l'âge de 12 ans. « L'avantage du cinéma, c'est qu'on peut inventer des histoires et les montrer. Je trouve que c'est plus vivant que les livres », affirme-t-elle. Parmi ses références, elle cite des réalisateurs comme Guillermo del Toro, Terry Gilliam, Tim Burton, l'écrivain allemand Ernst Theodor Amadeus Hoffmann, le surréalisme, la peinture polonaise...
La jeune fille rêve de faire une carrière dans le cinéma comme réalisatrice scénariste. Mais pour l'heure, son ambition est d'intégrer « Sciences-Po ». « Car avant de faire du cinéma, je pense qu'il est nécessaire de posséder une bonne culture générale pour avoir des choses à dire dans ses films », estime Leïla Tnitan. Une vision qui en dit long sur le potentiel de cette jeune alsacienne. Elle fait aussi partie des quatre lauréats ayant obtenu la Bourse de la Fondation France Télévisions pour réaliser un court-métrage de fiction de 4 à 5 minutes. Ce n'est pas un hasard mais bien la reconnaissance d'un talent et d'une détermination à toute épreuve.



© Nis&For

LES TALENTS UF ELSASSISCH

E Wettbewarb het 6 Jùnge ermejlicht, fer ìhr Insetze, ìhri Leischtùng oder ihre Initiàtiv-geischt im Ràmpeliecht ze stehn. D'r Regionàlràt het jedem e Pris von 3500 € iwerreicht.

→ Le tourisme, un secteur-clé
Le tourisme, qui emploie 28 000 personnes en Alsace, représente un enjeu majeur pour l'économie régionale. La Région Alsace a élaboré avec ses partenaires la stratégie régionale de développement touristique autour de trois axes stratégiques : renforcer la compétitivité des entreprises du tourisme, améliorer l'accessibilité des sites touristiques, développer de nouveaux produits et de nouvelles offres. Le plan de revitalisation économique des stations de montagne s'inscrit dans cette perspective de soutien aux professionnels en zones rurales et d'équilibre du territoire.

© Stadler/Région Alsace

MONTAGNE
DESTINATION MASSIF DES VOSGES

LA MONTAGNE N'EST PAS QU'UN DÉCOR SUBLIME. C'EST AUSSI UN ESPACE ÉCONOMIQUE MAJEUR. AVEC L'APPUI DE LA RÉGION ALSACE, LES STATIONS VOSGIENNES JOUENT LA CARTE DE LA MODERNITÉ ET DES ÉQUIPEMENTS.



© Stadler/Région Alsace

DÉVELOPPEMENT

Dans des paysages de carte postale, les territoires de montagne figurent parmi les premiers réservoirs de la diversité, non seulement biologique, mais aussi économique, culturelle et artisanale. Un patrimoine précieux qu'il s'agit de préserver et surtout de valoriser. La Région Alsace a mis en œuvre un plan de soutien aux stations de montagne du massif des Vosges autour de trois priorités : les infrastructures, l'accueil et les équipements. L'objectif pour l'ensemble des sites est de diversifier les prestations, de créer de nouvelles activités, de nouveaux services tout au long de l'année et ne pas tout miser sur « l'or blanc ».

A L'ÉCHELLE DES 24 STATIONS

Le projet de développement de la station du Ballon d'Alsace, par exemple, permet d'affirmer sa vocation d'accueil été comme hiver. Si la station se positionne sur le ski alpin, elle souhaite aussi développer la pratique de la randonnée en toute saison. Même exigence de qualité et de modernité dans les stations du Schnepfenried et du Lac Blanc. C'est notamment vrai pour l'hôtellerie qui consent de gros efforts pour monter en gamme et séduire une clientèle élargie : confort, équipements de loisirs et de remise en forme, accès haut débit, activités thématiques (cyclotourisme, œnotourisme, écotourisme). Cette mise à niveau des stations vosgiennes est formalisée par le contrat de destination « massif des Vosges ». Engagé sur trois ans, il organise l'action collective avec l'ensemble des partenaires à l'échelle de tout le massif - 24 stations au total – et cible en priorité le renouvellement de l'offre de services, la qualité de l'accueil et la promotion de la destination Vosges.

Contact Région
Direction de l'Environnement et de l'Aménagement - Tél. 03 88 15 66 37

VOSGES DU NORD
CAP SUR LA FORÊT

→ Un relief doux, des paysages parsemés de clairières et d'étangs, une faune remarquable : le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord présente une richesse exceptionnelle qui lui vaut le label de « Réserve mondiale de biosphère » et le titre de « Destination touristique européenne d'excellence ». Aujourd'hui, ce territoire de 113 communes se dote d'un nouvel atout d'ordre économique : le regroupement d'entreprises autour d'un pôle bois à l'initiative du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. Presque une évidence dans un territoire composé à 65 % de forêts. Le but est d'encourager les activités de transformation du bois et positionner les entreprises sur l'exploitation de ces ressources naturelles. Un programme ambitieux animé par une association de professionnels - Synergie Bois Local – pour faire de la montagne et de la forêt un territoire d'avenir. **www.parc-vosges-nord.fr**


© Office de tourisme de Kaysersberg/ Hôtel La Rochette

L'HÔTELLERIE MONTE EN GAMME

→ En 2007, la Région Alsace et ses partenaires lançaient un dispositif d'aide à l'hôtellerie familiale et indépendante alsacienne. En six ans, plus de 200 projets ont bénéficié de ce soutien. Une opération à succès : plus de 180 millions d'euros investis par les établissements et environ 230 emplois maintenus ou créés. Aujourd'hui, un nouvel appel à projets est lancé essentiellement centré sur la qualité de l'offre et des services dans les hôtels qui doivent s'adapter à de nouveaux comportements, de nouveaux modes de réservation. L'aide régionale permet de subventionner les projets retenus à hauteur de 20 % du montant de l'investissement avec un plafond à 200 000 euros. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 juin 2014. L'enjeu est important. L'Alsace compte 630 hôtels représentant 41 500 lits et qui totalisent chaque année plus de 6 millions de nuitées.

DIRECT

JEAN-PAUL OMEYER

Vice-Président du Conseil Régional d'Alsace


© Stadler/Région Alsace

« Nous faisons de gros efforts pour soutenir le ski de haut niveau. Ce soutien, qui s'inscrit dans un programme interrégional, vise la pratique sportive mais aussi la formation et la continuité d'un parcours professionnel autour des métiers de la montagne. L'objectif est de favoriser le maintien dans l'élite puis de faciliter la reconversion du sportif. La montée en gamme des stations complète ce dispositif en faveur des athlètes de haut niveau. Elle accompagne un positionnement sur des compétitions nationales et internationales synonymes de notoriété. Je pense notamment au stade de slalom du Markstein dont le potentiel est compatible avec l'organisation de tels événements. »

DANS LE SILLAGE DU CHAMPION

→ Rien de tel qu'un champion pour booster la pratique sportive et la fréquentation des pistes de ski. L'Alsace peut s'appuyer sur un effectif de plus de 137 000 licenciés ski et trois clubs phares - Ranspach, Strasbourg et Mulhouse - pour dénicher des pépites. Aujourd'hui, la locomotive du ski alsacien s'appelle Sylvain Dufour. Après avoir remporté en Autriche la Coupe du Monde de slalom en snowboard et le globe de cristal, il relève aujourd'hui le défi olympique. Sylvain est en lice aux Jeux Olympiques de Sotchi (jusqu'au 23 février) en slalom parallèle et géant. La consécration pour ce sportif accompli qui possède toutes les armes pour conquérir une médaille. Dans le sillage de ce champion, de nouveaux talents émergent, soutenus par la Région Alsace comme Marion Trimaille et Thibaut Favrot qui vient d'obtenir une médaille d'argent aux Universiades d'hiver en slalom géant.

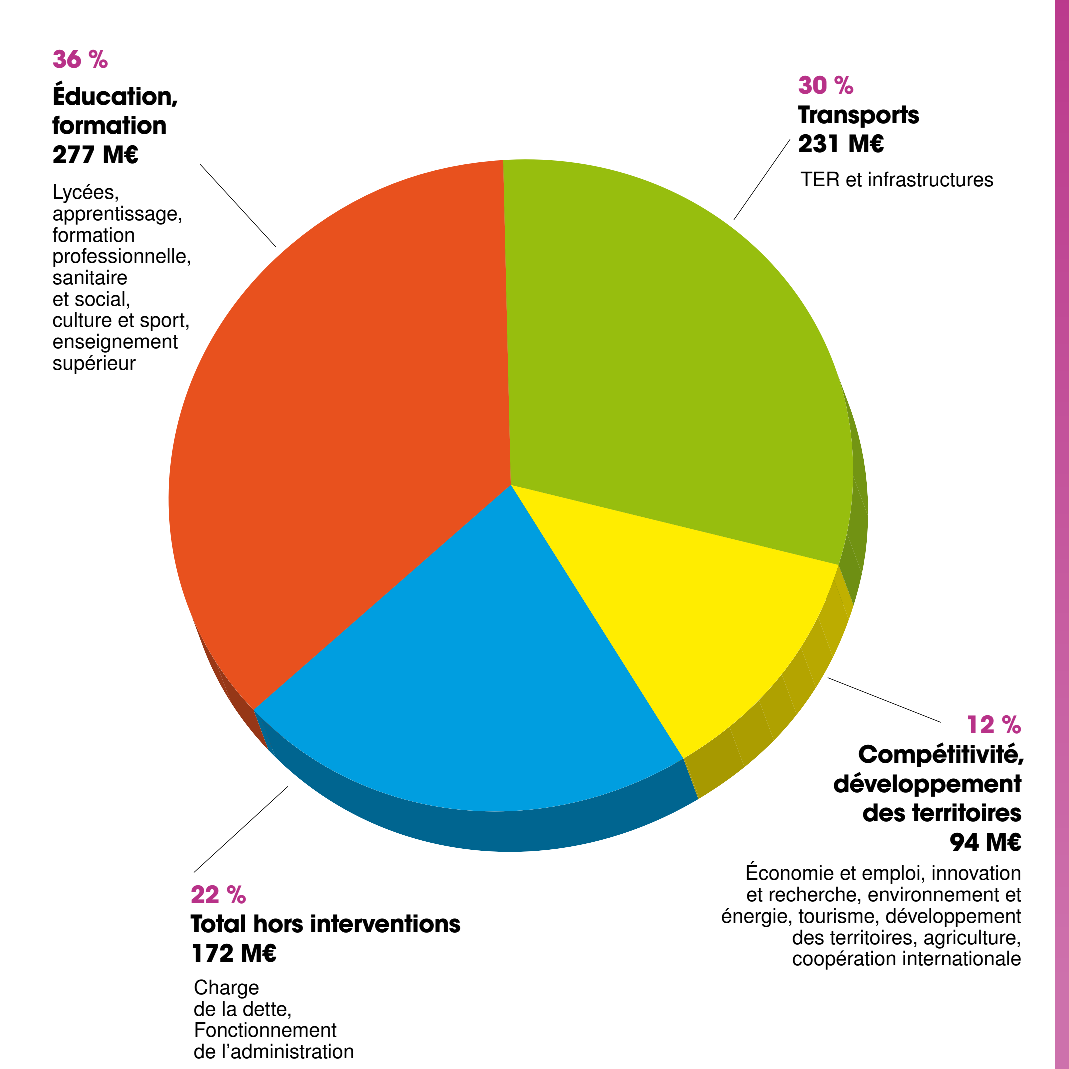


© Stadler/Région Alsace

LA MONTAGNE UF ELSASSISCH

's Gebìri ìsch ìm Elsàss vìel mehr àls nùmme e wùnderbàri Làndschàft, 's ìsch äu e wìchtiges wìrtschàftliches Gebìet. Mit d'r Ùnterstìtzùng vom Regionàlràt kenne d' Ski-stàtione sìch modernisìere ùn neui Inrìchtùnge ànbìete.

BUDGET RÉGIONAL
774 MILLIONS POUR L'ALSACE



DIRECT

ARLETTE GROSSKOST

Vice-Présidente du Conseil Régional d'Alsace



« Dans un contexte économique difficile, le budget a été élaboré en préservant les équilibres financiers. Cette année encore, la maîtrise des dépenses de fonctionnement a été favorisée afin de maintenir une vraie capacité d'investissement sans augmenter la dette. Nous avons privilégié la stabilisation malgré des décisions nationales défavorables. Maintenir l'attractivité et la compétitivité du territoire demeure une priorité en prenant appui sur les dispositifs régionaux mis en place pour accompagner les entreprises à chaque phase de leur développement : création, amorçage, internationalisation. Un nouveau schéma très prometteur de développement économique est sur les rails. Il vient coordonner notre vision ambitieuse et met en première ligne nos grands domaines d'intervention, à commencer par l'apprentissage et la formation professionnelle, les transports et la mobilité. Ce budget met aussi en évidence les secteurs stratégiques d'avenir qui permettront à l'Alsace d'acquérir une autre dimension et de rester au premier plan dans la période économique actuelle. »

PLAN DE RELANCE
L'EFFET LEVIER CONTINUE

→ Le plan de relance, mis en place par la Région Alsace, apporte une aide concrète et immédiate aux collectivités qui portent des projets d'investissements. Depuis le lancement de ce dispositif il y a six mois, 332 communes ont bénéficié du soutien régional. Aujourd'hui, près d'une cinquantaine de nouveaux dossiers sont en cours pour un montant total d'environ 1 300 000 euros.

En témoigne la Communauté de Communes de la Vallée de Munster qui développe un projet de création d'un musée dédié à la Première Guerre mondiale et la réalisation d'un sentier de mémoire. A Colmar, le plan de relance appuie un programme de mise en valeur des espaces extérieurs du Musée Unterlinden (photo). De même à Mothern, ce sont les travaux d'aménagements paysagers et d'espaces ludiques sur le terrain de la Neuwies qui sont co-financés. A travers ces soutiens, la Région Alsace met de l'huile dans les rouages des communes et stimule l'activité des entreprises du BTP : 250 millions d'euros de travaux engagés et 12 millions financés.



UNE DYNAMIQUE EST LANCÉE

PLUS JEUNE ET PLUS FÉMININE : L'ASSEMBLÉE RENOUVELÉE DU CESER-ALSACE ENTAME UN NOUVEAU MANDAT AVEC DES AMBITIONS MARQUÉES.


© Stadler/Région Alsace

PRÉSIDENT RÉÉLU

Le 21 novembre dernier, Marcel Czaja a été réélu au poste de Président qu'il occupait depuis février 2013. Agé de 56 ans, gérant d'un groupe de 200 salariés, au CESER depuis 18 ans, où il représente l'Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Activité Economique – URSIAE), Marcel Czaja était le seul candidat et a été élu par 76 voix sur 78. Joseph Zorgniotti et Pascale Libert ont été élus respectivement 1er et 2e vice-présidents.

BUDGET PRIMITIF 2014

Dans le cadre d'une saisine obligatoire, le CESER-Alsace s'est prononcé sur le projet de budget primitif 2014 de la Région Alsace. Il approuve le pari de l'institution de présenter un budget en légère augmentation, notamment dans ses dépenses d'intervention, malgré une diminution de ses principales recettes. Et il salue aussi la création de l'Agence d'Attractivité Régionale qui doit conduire à une meilleure mutualisation des moyens dévolus à l'économie et au tourisme.

LE CESER ET ALSACE 2030

Afin de contribuer à la démarche prospective « Alsace 2030 » initiée par la Région, chacune des huit commissions du CESER a désigné des référents pour participer aux ateliers de réflexion se réunissant de janvier à avril. Le CESER rendra un avis à l'automne sur le document final issu de cette démarche.

Contact

CESER-ALSACE
Tél. 03 88 15 68 00
www.ceser-alsace.eu



INSTALLATION

Pour la nouvelle mandature 2013-2019 et à l'instigation du Préfet, le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER) a été largement renouvelé (33 nouveaux élus sur 78), rajeuni et féminisé (29 femmes contre 14 précédemment).

1ère commission – Transports, réseaux et mobilité : Patrice Diochet (2e collège). Son champ de compétence concerne les infrastructures et réseaux de communication (fer, route, voies navigables, TIC...). Elle s'intéresse plus particulièrement aux mobilités, aux nouveaux modes de déplacement ainsi qu'à l'organisation des services de transport.

2e commission – Compétitivité régionale : Jean-Louis Hoerlé (1er collège). Elle a en charge le développement économique, le transfert de technologie et la recherche ainsi que les questions d'innovation. Elle s'intéresse également à la prospective économique et à l'emploi.

3e commission – Cohésion sociale et santé : Joseph Zorgniotti (1er collège). Ses interventions couvrent les questions sanitaires et sociales (logement, santé, famille...), les politiques jeunesse et la lutte contre toutes les formes d'exclusion.

4e commission – Environnement : Frédéric Deck (3e collège). Elle s'intéresse à la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, étudie les questions liées au réchauffement climatique, à la maîtrise des énergies et à la gestion des déchets.

5e commission – Education et Formation : Pascale Libert (2e collège). Son champ d'action : les politiques d'éducation, la formation professionnelle initiale et continue, l'apprentissage et l'alternance. Elle traite également les thématiques de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

6e commission – Territoires et Coopérations : Anne Sander (personnalité qualifiée). Ses travaux portent sur trois grands domaines : les coopérations transfrontalières et internationales, les affaires européennes et l'aménagement des territoires. Sans oublier les politiques territoriales et la gouvernance.

7e commission – Cultures et Sports : Jean-Louis Freyd (1er collège). Elle suit les interventions de la Région dans les domaines culturel (aides à la création et à la diffusion culturelle, soutien au bilinguisme...) et sportif (équipements sportifs, soutien aux athlètes de haut niveau...).

8e commission – Finances, fiscalité et évaluation : Jacques Rimeize (2e collège). Elle prépare tous les avis sur les documents budgétaires votés par la Région (budgets primitifs, décisions modificatives et compte administratif). Elle contribue au suivi des avis du CÉSER-Alsace, en lien avec les autres commissions. Le trombinoscope de la nouvelle assemblée et le bilan de la mandature précédente sont à la disposition de chacun.

LA PAROLE AU PRÉSIDENT MARCEL CZAJA

« Notre société est en proie à de profondes mutations, dans tous les domaines. Nous sommes à l'heure des choix. Représentant la société civile organisée, le CESER a la légitimité, mais aussi le devoir, d'apporter sa contribution. C'est dans cet esprit que j'envisage la participation active du CESER-Alsace à la démarche prospective « Alsace 2030 ». Fort de ses valeurs et de sa diversité, le CESER doit apporter sa vision de l'Alsace de demain. »



© Stadler/Région Alsace

TRAIN EXPRESS RÉGIONAL
ET MAINTENANT LE REGIOLIS

LES NOUVELLES RAMES DE TER REGIOLIS ARRIVENT SUR LE RÉSEAU FERROVIAIRE ALSACIEN. ELLES DEVRAIENT ACCUEILLIR LEURS PREMIERS VOYAGEURS EN AVRIL APRÈS UNE PHASE D'ESSAIS TECHNIQUES.

RENOUVELLEMENT

Avec sa toute nouvelle livrée évoquant la marque Alsace, la première rame de TER Regiolis est arrivée le 29 décembre dernier. D'ici la fin de l'année, six rames moyennes (d'une longueur de 73 m) et cinq rames longues (110 m) l'auront rejointe. Ces dernières peuvent accueillir 350 voyageurs assis et jusqu'à 600 voyageurs dont 250 debout en période de pointe. Au total, la Région Alsace aura réceptionné 24 rames à l'horizon 2017. Elles permettront d'augmenter la capacité de transport des TER alsaciens mais également de remplacer les matériels les plus anciens encore en service. La Région Alsace investit 240 millions d'euros dans ce nouvel équipement.

UNE DOUBLE MOTORISATION

Assemblées par Alstom dans son usine de Reichshoffen, les rames Regiolis devraient transporter leurs premiers voyageurs dans la seconde quinzaine d'avril. En attendant l'autorisation d'exploitation commerciale, Alstom et la SNCF procèdent à des essais sans voyageurs pour s'assurer du bon fonctionnement du nouveau matériel et procéder à la formation des conducteurs. Des «marches d'endurance» sont effectuées sur la ligne Strasbourg-Lauterbourg en mode diesel et d'autres sur la ligne Strasbourg-Haguenau en mode alterné diesel et électrique. Le Regiolis a, en effet, la particularité d'avoir une double motorisation, diesel et électrique, qui lui permet de circuler sur l'ensemble du réseau. En exploitation commerciale, les Regiolis commenceront à circuler à partir de Strasbourg en direction de Sarreguemines, Haguenau-Niederbronn, Barr-Obernai, Lauterbourg et la vallée de la Bruche.

Contact Région
Direction des Transports
Tél. 03 88 15 69 70

DES BILLETS TER EN LIGNE

→ Depuis le 1er décembre dernier, les usagers peuvent acheter leurs titres de transport TER en ligne, sur le site www.ter-sncf.com, qu'il s'agisse des billets au tarif normal ou des billets à tarifs réduits : Tonus (moins de 26 ans), Reflexe, « Découverte », 12-27 ans ou senior. Les billets, imprimés au format A4 en noir et blanc, sont valables une seule journée, dans un seul sens, et ne sont ni échangeables ni remboursables. En revanche, il est inutile de les composter puisqu'ils ne sont valables que sur un trajet donné.

L'APPEL DE LA FORÊT

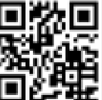
→ Le 13e « Cahier d'Ariena », diffusé à 75 000 exemplaires à toutes les classes de CM1-CM2 d'Alsace, est consacré à la découverte de la forêt alsacienne. A travers des bandes dessinées, de riches illustrations et des propositions d'activités, les élèves sont invités à découvrir la forêt dans toutes ses dimensions : lieu de vie, de biodiversité, ressource-bois à exploiter, mais aussi espace propice au vagabondage de l'imaginaire. Financée par la Région Alsace, cette publication de l'Association régionale d'initiation à l'environnement et à la nature (Ariena) procure les clés pour comprendre les enjeux naturels et humains de la forêt et constitue un support pédagogique de choix pour des sorties de classe en forêt.

« PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT, J'ADHÈRE »

Les enseignants disposent pour leur part d'un guide pédagogique en ligne qui les aide à développer leur travail avec les élèves sur le thème de la forêt. Travail qui peut prendre la forme d'un projet pédagogique soutenu par la Région Alsace dans le cadre du dispositif « Protéger l'environnement, j'adhère ». Celui-ci permet à la classe de bénéficier de l'assistance d'un animateur professionnel en éducation à l'environnement durant une quinzaine d'heures. Une centaine de projets sont soutenus chaque année. Feuilletez le cahier sur le site **www.ariena.org**

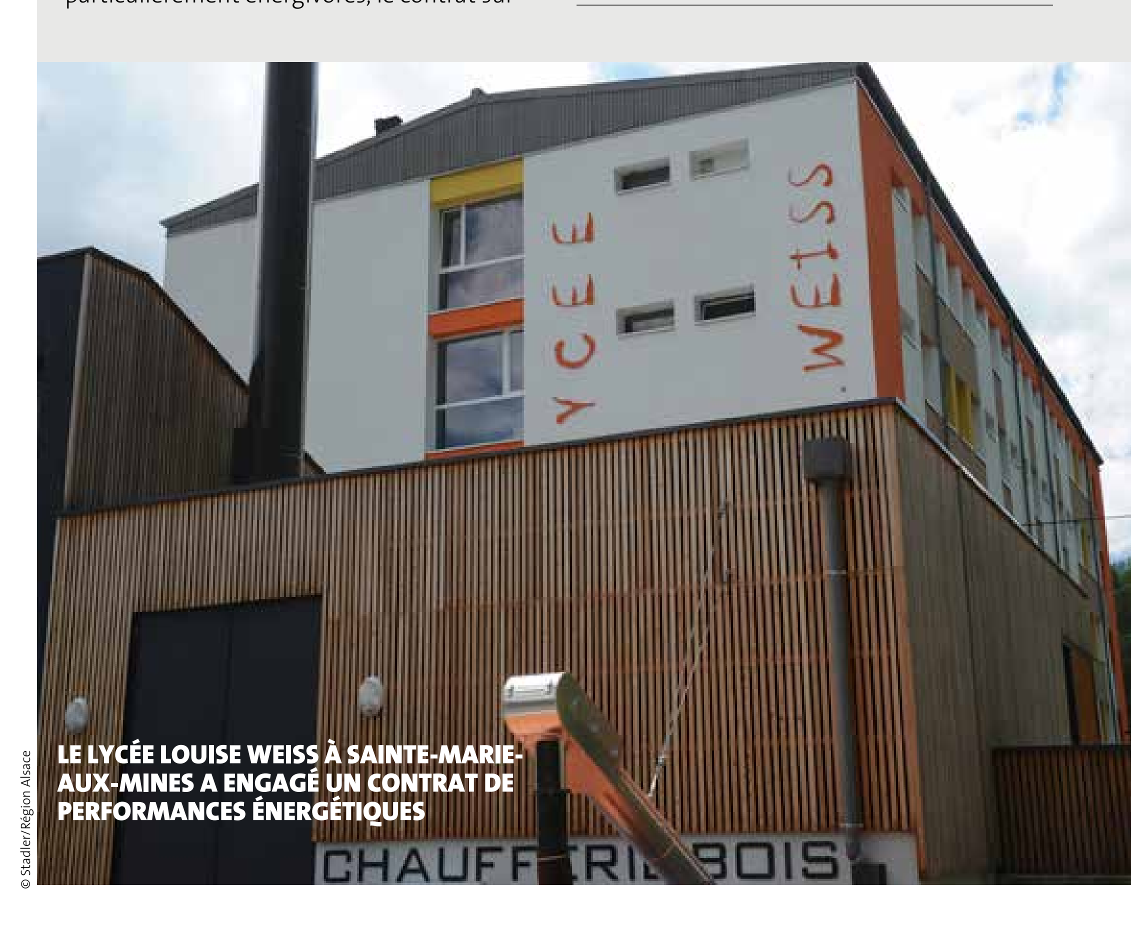
DES LYCÉES PLUS ÉCONOMES

→ Signé en décembre 2009, le « contrat de performances énergétiques » concernant 14 lycées alsaciens a tenu toutes ses promesses. Au point que la Région Alsace l'a étendu à un 15e établissement. Le lycée Jean Monnet de Strasbourg va être équipé d'une chaufferie biomasse alimentée par des plaquettes forestières provenant de la région.
De ce fait, 85% de l'énergie dépensée pour le chauffage sera d'origine renouvelable.
Ce nouvel équipement doit permettre de réduire de 40% la consommation d'énergie primaire et diminuer les émissions de CO_2 d'environ 530 tonnes par an, soit l'équivalent de l'émission annuelle de 200 véhicules. La Région Alsace a été la première collectivité en France à signer un contrat de performances énergétiques et, après trois ans, les objectifs sont atteints. Portant au départ sur 14 lycées particulièrement énergivores, le contrat sur 20 ans signé avec le groupement Cofely/GDF-Suez concerne la conception, le financement, la construction et l'exploitation des installations de chauffage et de ventilation des établissements. Le prestataire choisi s'est engagé à réduire d'au moins 30% les consommations d'énergie primaire – soit une économie d'environ un million d'euros par an pour la Région Alsace – et de 65% les émissions de gaz à effet de serre. Un accord gagnant-gagnant pour la collectivité et l'industriel.



PLUS D'INFOS SUR
jral.eu/2216

CONTACT RÉGION
▸ DIRECTION DE LA CONSTRUCTION ET DE L'IMMOBILIER
Tél. 03 88 15 69 56



LE LYCÉE LOUISE WEISS À SAINTE-MARIE-AUX-MINES A ENGAGÉ UN CONTRAT DE PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES

imaginalsace

IMAGINALSACE A SON WEBZINE

→ Articulés autour d'un dossier thématique et nourris de brèves actualisées presque quotidiennement, 10 webzines offriront courant 2014 une mise en lumière de l'Alsace qui gagne dans d'innombrables secteurs. Avec courant février un dossier consacré à l'innovation et aux transferts de technologie dont les universités alsaciennes sont porteuses.
http://lemag.imaginalsace.fr


© Alexandre Nachbauer

→ Joseph Daul, politiquement autre

Homme politique atypique, Joseph Daul a connu une ascension fulgurante au Parlement européen depuis 1999. Le documentaire de 26 minutes que lui consacre Jean-Luc Nachbauer (Les Films de l'Europe) retrace la carrière d'eurodéputé de cet ancien maire de Pfettisheim, militant et syndicaliste agricole devenu l'un des élus les plus influents du Parlement européen et l'un des rouages clés du moteur franco-allemand.
www.films-europe.com

→ Au cœur des relations Alsace-Japon

Avec sa dizaine de collaborateurs, André Klein, Président du Centre Européen d'Etudes Japonaises (CEEJA), va s'atteler en ce début 2014 à la poursuite des manifestations marquant les 150 ans de relations entre l'Alsace et le Japon. Bien des événements sont en préparation et un film doublé d'un livre retracera l'histoire de ce lien jamais rompu, toujours renforcé.
www.ceeja-japon.com

→ Sur toutes les scènes

Théâtre, marionnettes, danse, nouveau cirque… Chaque semestre, la Région Alsace soutient financièrement une série de spectacles professionnels créés en Alsace. En ce début d'année, 14 créations ont été retenues sur 21 candidatures. Celles-ci seront présentées à Strasbourg (salles du TJP et des TAPS), Oberhausbergen (Le Préo), Kingersheim (Le Créa), Rixheim (La Passerelle), Colmar (salle de l'Europe) et Huningue (Le Triangle).
www.region-alsace.eu

Hémicycle Adrien ZELLER

© Stadler/Région Alsace

MOIS DE L'AUTRE
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, DIVERSITÉ

DEPUIS 2004, LYCÉENS ET APPRENTIS ALSACIENS PARTICIPENT AU MOIS DE L'AUTRE. UN PROGRAMME D'ACTIONS ET DE RÉFLEXIONS AUTOUR DU « VIVRE ENSEMBLE ».

ÉVÉNEMENT

Dix ans d'investissement et d'engagement régional en faveur du respect et de la tolérance seront ainsi célébrés en mars prochain. « Alsace, terre des droits de l'homme » sera le slogan de ce dixième anniversaire du Mois de l'Autre. Lancée le 9 décembre dernier, l'opération sera marquée le 3 avril par une grande journée de rassemblement au Conseil de l'Europe. L'hémicyle accueillera 500 lycéens et apprentis pour une synthèse des actions conduites dans les établissements. Car les lycées et les centres de formation d'apprentis sont au cœur du projet. Pendant quatre mois, les élèves et les enseignants déclinent les 46 propositions d'actions collectées et financées par la Région Alsace puis portées et animées par des associations régionales.

FINI DE RIRE !

Le champ d'application est multiple : les relations garçons-filles, la lutte contre l'homophobie, la liberté d'expression ou encore le handicap, la pauvreté, la prostitution, la contraception et la liberté de conscience. Parmi les temps forts de cette dixième édition figure une action proposée par le Club de la Presse et illustrée par le documentaire « Fini de rire ! » comprenant des témoignages saisissants sur la liberté d'expression aujourd'hui (25 mars à la Maison de la Région). Journalistes, illustrateurs de presse, lycéens et apprentis échangeront à cette occasion sur cette question fondamentale.
Autre rendez-vous marquant : l'exposition rétrospective des 10 ans du Mois de l'Autre sera présentée à la Maison de la Région pendant tout le mois de mars. Une vitrine en quelque sorte de la mobilisation citoyenne des lycéens et des apprentis au cours de la décennie écoulée.

PLUS D'INFOS SUR
jral.eu/3495

Contact Région
Direction des Lycées - Tél. 03 88 15 68 67
www.priorité-jeunesse.eu

Agence culturelle d'Alsace

AU SERVICE DE LA CRÉATION

FORMATION

→ Née en 1976, l'Agence culturelle d'Alsace avait pour vocation initiale la location de matériel en technique scénique à des associations et collectivités locales. Depuis, ses missions se sont élargies aux champs de l'art contemporain, du spectacle vivant, du cinéma et de l'image animée ainsi qu'à celui des techniques de la scène. Ce dernier «Pôle» se structure autour de trois axes : la formation aux techniques de la scène, l'expertise des salles de spectacles (construction et rénovation) et la location de matériel scénique appelée plus couramment «Parc de matériel». En 2013, l'Agence a ainsi accompagné 1 224 manifestations culturelles à travers la location de projecteurs, jeux d'orgues, poursuites, consoles de sonorisation, micro, amplification et diffusion de son, praticables et scènes extérieures. Ces équipements, régulièrement renouvelés grâce aux subventions de la Région Alsace, correspondent à des gammes professionnelles et bénéficient d'une tarification très accessible. Autant d'atouts qui ont fait du Parc de matériel un partenaire essentiel de la création en Alsace. A noter aussi, la dizaine de stages techniques (son, lumière, machinerie) organisés chaque année par l'Agence culturelle et le séminaire annuel gratuit qui sera consacré le 15 octobre au plan de prévention dans le spectacle vivant.

www.culture-alsace.org
www.formations.culture-alsace.org



© Agence culturelle d'Alsace

DIRECT

HUGUETTE ZELLER

Conseillère régionale et Vice-Présidente de la Commission « Formation initiale »



© Stadler/Région Alsace

« Le Mois de l'Autre est définitivement entré dans le paysage des lycées et des centres de formation d'apprentis. C'est l'une des grandes fiertés de notre région, parmi les plus jeunes de France et riche de sa culture humaniste : mobiliser la jeunesse autour de valeurs universelles comme le respect de l'autre, la lutte contre les discriminations ou la liberté de conscience, développer dans les établissements toutes les formes de citoyenneté active. La Région Alsace investit des moyens importants pour faire vivre cet événement et plus largement animer et soutenir la vie lycéenne :
plus de 700 000 euros par an, dont 20 % sont dédiés au Mois de l'Autre. »

20 ANS DE LANGUE RÉGIONALE

JE DIS 'S GILT POUR CES VINGT ANS
EN LEVANT À MA SANTÉ CE VIN BLANC !

© Jean-François Klotz

→ A l'occasion de ses 20 ans d'existence, l'OLCA célèbre cet anniversaire, qui traduit l'engagement des collectivités alsaciennes en faveur de la langue et culture d'Alsace. Rendez-vous sera donné lors de 20 manifestations organisées sur l'ensemble du territoire pour aller à la rencontre de tous les Alsaciens et réinviter la langue alsacienne au quotidien.

20 ANS / 20 MANIFESTATIONS

L'objectif de ces évènements est de renforcer la présence de l'alsacien sur le terrain. C'est avec le concours de tous, que l'OLCA souhaite continuer à valoriser l'image de l'alsacien, dynamiser la pratique dialectale en proposant des temps forts de partage et de fête : spectacle musical, conte, théâtre, conférence,... pour enfants et adultes. Célébrer notre langue dans toute sa diversité et la rendre accessible au plus grand nombre de façon festive en 2014, tout en mobilisant et en créant du lien et des synergies entre les différents acteurs pour les années futures, tels sont les objectifs de cet anniversaire.
2014, a Anlàss fer ze feiere ùn ùns weiterhin z'zammeschliesse fer d' Zukùnft vùn ùnsere Sproch !

20 ans / 20 manifestations
Programme complet sur www.olcalsace.org/20ans

OLCA
▸ OLCA 11a rue Edouard Teutsch à Strasbourg
Tél. 03 88 14 31 20
www.olcalsace.org



EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES
DU CONSEIL RÉGIONAL D'ALSACE

SOCIALISTE ET DÉMOCRATE

JEUNESSE ALSACIENNE : LUTTER CONTRE LES INEGALITES SOCIALES.

Notre vœu pour cette nouvelle année 2014 est de voir tous les jeunes alsaciens dans leur diversité s'épanouir dans leur Région et être partie prenante de leur avenir. Pour cela, la conviction des élus Socialistes et Démocrates est qu'il faut créer les conditions de leur émancipation, en mettant en place des politiques publiques qui les accompagnent dans leur parcours scolaire et leurs projets personnels et professionnels. Pour les y aider, la gratuité des livres scolaires, l'aide au permis ou, comme dans d'autres régions, la création d'un fonds solidarité jeunesse, est selon nous la base de toute politique jeunesse, par définition transversale. Malheureusement en Alsace, la réalité est toute autre. « Oriente Express », « Alsace Terre de Jeunes Talents », « Dispositif Sac à Dos », autant d'actions ponctuelles qui ne s'adressent qu'à une minorité de jeunes et qui se développent dans l'ombre de la Marque Alsace. Car la majorité régionale, qui se targue de faire de la jeunesse sa priorité, la réduit trop souvent à être un outil de promotion du Conseil Régional. Pourtant, le chômage des jeunes les moins diplômés, les difficultés d'accès au logement, aux soins, à l'éducation pour certains, sont des réalités qui s'imposent à nous tous. Mettre en œuvre une politique pour lutter contre les inégalités sociales entre les jeunes alsaciens et leur permettre à tous d'accéder à leur autonomie, voilà ce qui devrait conduire notre action.

**A. HOMÉ, M. CHÉRAY, A. FONTANEL,
D. HOEFFEL, A-P. RICHARDOT,
C. SCHWEITZER, V. VALENTIN, J-M. WILLER**

EUROPE ÉCOLOGIE ALSACE

VIVEMENT DU VERT !

2014 doit être une année utile : il y a urgence à basculer vers un nouveau modèle. Nous avons voté contre le budget régional car il ne répond pas à l'exigence de résultats. L'impératif est d'apporter des solutions aux attentes sociales, aux désespérances des Alsaciens. Les mutations écologiques sont nos obligations. Là il n'y a pas de refonte d'envergure, ni de vraies ruptures.
Au lieu d'une politique économique de conversion écologique, on maintient un empilement illisible de dispositifs. Nous ne voyons pas les moyens permettant de conduire un aménagement durable du territoire. Côté transports, si sur les TER c'est positif, sur l'aérien et le routier ce n'est pas acceptable. L'obstination à réaliser le GCO, cette autoroute destructrice qui ne répondra pas au problème, en est une triste illustration.
La transition énergétique avec l'arrêt de Fessenheim, l'emploi durable, l'économie circulaire, la biodiversité, l'aménagement soutenable du territoire : voilà qui nécessite volonté, synergie des politiques et moyens efficaces. Ce dont notre Alsace aurait bien besoin, c'est d'une année verte !

**ANDRÉE BUCHMANN, JACQUES FERNIQUE,
SYLVIE GRUCKER, JEAN-MARC RIEBEL,
DJAMILA SONZOGNI, ANTOINE WAECHTER**

FRONT NATIONAL

UNE AUTRE POLITIQUE POUR NOS SENIORS

Les seniors sont une richesse trop souvent négligée. Tant pour la transmission de l'Alsacien que pour l'histoire régionale, l'engagement associatif, l'encadrement des jeunes dans les domaines sportifs et professionnels.
Dans toutes les politiques menées sur le territoire alsacien, les seniors doivent être impliqués. Il est impératif également de prendre en compte les personnes en difficultés professionnelles au-delà de 50 ans. Nous proposons de lancer une vaste réflexion pour recréer ce lien intergénérationnel.

**PATRICK BINDER, H. FATNA, C. COTELLE,
M. BINDER, J. ALTHERR
NOTRE SITE : WWW.FN-ALSACE.COM
CONTACT : 06.86.32.36.09**

La loi 2002-276 relative à "la Démocratie de Proximité" votée au Parlement et promulguée le 27 février 2002 prévoit que lorsqu'une région diffuse un bulletin d'information, un espace doit être réservé à l'expression des groupes d'élus représentés au sein du Conseil Régional.
Dans le cadre de l'application de cette loi, le Conseil Régional d'Alsace, lors de sa séance plénière du 16 avril 2004, a adopté le principe d'un espace d'expression pour les groupes politiques, dont la taille est proportionnelle à leur nombre d'élus au Conseil Régional.
AVERTISSEMENT AUX LECTEURS... Les différentes Tribunes des groupes politiques du Conseil Régional d'Alsace n'engagent que leurs auteurs.

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES
DU CONSEIL RÉGIONAL D'ALSACE

MAJORITÉ ALSACIENNE

L'ALSACE, PRÊTE À RELEVER LE DÉFI DE L'EMPLOI

En 2013, le taux de chômage est resté, en Alsace, d'un point inférieur à la moyenne nationale. Pour autant, nous ne nous satisfaisons pas de cette situation. Elle nous incite, au contraire, à redoubler nos efforts pour relever le défi de l'emploi dans notre région !

Faciliter l'accès à l'emploi

Le Conseil régional se mobilise à plusieurs niveaux pour l'emploi des Alsaciens. Il s'agit d'abord d'accompagner les demandeurs d'emplois, de leur proposer des formations qualifiantes qui leur permettent de retrouver un travail.

Il s'agit aussi d'offrir aux jeunes Alsaciens les meilleures conditions d'éducation et de formation. Nous le faisons en agissant fortement en faveur de l'apprentissage et en offrant à nos jeunes de se doter des compétences linguistiques professionnelles qui leur ouvriront les portes des marchés suisse et allemand de l'emploi.

L'Alsace a une chance extraordinaire : sa position géographique la place à côté de deux économies en croissance, où les entreprises ont du mal à embaucher. A nous de saisir cette chance et de faire profiter nos jeunes de cette formidable opportunité. La résolution de la question épineuse du chômage en Alsace dépend, pour une large partie, de notre capacité à mieux ouvrir notre région sur les économies des pays voisins.

Accompagner les entreprises

Agir pour l'emploi, c'est ce que le Conseil régional fait au quotidien en accompagnant les entreprises : celles qui sont en difficulté comme celles qui sont en développement. En 2014, nous allons mettre à jour nos façons de faire afin d'être plus efficaces encore au service des entreprises et de l'emploi : c'est le futur schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.

En 2014, nous portons à 100 millions d'euros le Fond régional d'investissement destiné à renforcer les fonds propres des PME-PMI alsaciennes : c'est une mesure qui, concrètement, permet à nos entreprises de se développer et de créer de nouveaux emplois.

Renforcer la compétitivité de l'Alsace

Qu'est-ce que la compétitivité ? C'est, pour les entreprises, la capacité d'être meilleurs que les autres, de proposer des produits et des services plus performants, plus efficaces, plus innovants. C'est aussi, pour nos territoires, être plus attractifs, c'est-à-dire convaincre plus de touristes, plus de talents et plus d'investisseurs de venir en Alsace.

Nous agissons sur les deux fronts : nous soutenons la recherche et l'innovation, au bénéfice des entreprises alsaciennes créatrices d'emplois, et nous agissons avec force en faveur de l'attractivité régionale.

En janvier 2014, l'Agence régionale d'Attractivité est née. Elle procède du regroupement du Comité Régional du Tourisme, d'Alsace International et de l'Agence de la Marque Partagée Alsace. Nous nous réorganisons pour être plus audacieux, plus forts ensemble et plus offensifs.

Avec Philippe Richert, nous croyons en l'avenir de l'Alsace. Nous savons que nous pouvons initier une nouvelle dynamique économique en faveur d'une Alsace plus compétitive et plus créatrice d'emplois. C'est aujourd'hui la priorité de nos priorités.

Les élus de la « Majorité alsacienne » :
J.-M. BELLIARD, N. BRANDALISE
L. BURCKEL, M. CALDEROLI-LOTZ,
C. CAMILO, J. CATTIN, R. DANESI,
A. DESCHAMPS, M-R FISCHER,
A. GROSSKOST, Y. HEMEDINGER,
A. HERTH, M. JUNG,
F. LOOS, P. MANGIN, L. MERABET,
J.-P. OMEYER, A. REICHARDT, P. RICHERT,
C. RISSER, S. ROHFRITSCH, N. ROOS,
P. SCHMIDIGER, G. SCHOLLY,
N. THOMAS, J. VOGEL, H. ZELLER,
C. ZUBER

La loi 2002-276 relative à "la Démocratie de Proximité" votée au Parlement et promulguée le 27 février 2002 prévoit que lorsqu'une région diffuse un bulletin d'information, un espace doit être réservé à l'expression des groupes d'élus représentés au sein du Conseil Régional.
Dans le cadre de l'application de cette loi, le Conseil Régional d'Alsace, lors de sa séance plénière du 16 avril 2004, a adopté le principe d'un espace d'expression pour les groupes politiques, dont la taille est proportionnelle à leur nombre d'élus au Conseil Régional.
AVERTISSEMENT AUX LECTEURS... Les différentes Tribunes des groupes politiques du Conseil Régional d'Alsace n'engagent que leurs auteurs.

ALAIN BERETZ
TÊTE DE RÉSEAU

ALAIN BERETZ, PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, VIENT D'ÊTRE ÉLU À LA TÊTE DE LA LIGUE DES UNIVERSITÉS DE RECHERCHE EUROPÉENNES. UN MOTEUR POUR L'ALSACE.

LA PÉRIODE EST PROPICE POUR CE SCIENTIFIQUE DOUBLÉ D'UN FIN STRATÈGE. ALAIN BERETZ, 60 ANS, PRÉSIDE L'UNE DES UNIVERSITÉS LES PLUS COTÉES DE FRANCE QUI EST AUSSI LE 3ÈME EMPLOYEUR DU BAS-RHIN. Un ensemble de 44 000 étudiants et plus de 4 600 enseignants-chercheurs et personnels, dont l'excellence est internationalement reconnue. Alain Beretz rappelle non sans fierté le palmarès de l'Université de Strasbourg : 3 Prix Nobel, 19 académiciens et 43 membres de l'Institut universitaire de France. L'université est aussi la première à s'être engagée dans un processus de fusion qui s'est concrétisé en 2009 par la création d'une université unique. Strasbourg fait également partie du premier groupe d'universités sélectionnées dans le cadre de l'opération « Campus ». Preuve aussi de son rayonnement, elle est l'une des mieux dotées en capitaux « Investissements d'avenir » et figure parmi les trois labellisées « Initiative d'excellence ».

DANS LE GOTHA EUROPÉEN

La Fondation Unistra constitue, par ailleurs, une référence nationale et s'appuie sur des industriels de renom comme Axa ou Soprema. La nomination d'Alain Beretz à la tête de la Ligue des Universités Recherche Européennes confirme cette notoriété. Dans ce réseau de 21 universités, Strasbourg figure parmi les meilleures, aux côtés de Paris, Cambridge, Oxford, Heidelberg ou encore Genève. Créé en 2002, il regroupe des établissements axés sur la recherche dans un environnement international compétitif. « Son rôle est de défendre l'image et les missions de l'université dans la société, de souligner la place centrale de la recherche fondamentale dans le développement économique » précise Alain Beretz, plus que jamais porte-parole et ambassadeur de la communauté universitaire alsacienne.

EN CINQ DATES

- **1954 :** Naissance à Strasbourg
- **1981 :** Chercheur à l'INSERM
- **1990 :** Professeur de pharmacologie à l'Université de Strasbourg
- **2009 :** Président de l'Université de Strasbourg
- **2014 :** Président de la Ligue des Universités de Recherche Européennes

Portrait réalisé par François Nussbaumer

imaginalsace

OBJECTIF 2 000

→ Bientôt 2 000 partenaires réunis sous la bannière Imaginalsace ! Parmi ces entreprises, qui ont récemment demandé l'adhésion à la marque, des industriels emblématiques de l'économie régionale : Labonal, Würth Industrie, Hypromat Eléphant Bleu, Mulhaupt, Heschung mais aussi Aéroport de Strasbourg et Banque Populaire.

ArticCode et QR Code
MODE D'EMPLOI



ARTICCODE *(CHIFFRES)*

Vous accédez au site de la Région www.region-alsace.eu et cliquez sur la Une du journal, dans la colonne de gauche.
Vous saisissez l'ArticCode dans le formulaire puis cliquez sur Accès direct.
L'article que vous souhaitez lire s'affiche directement.



QRCODE

Vous scannez le QR Code de l'article qui vous intéresse avec votre smartphone. Et vous accédez directement au site de la Région Alsace et vous procédez comme pour l'ArticCode.